



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 28 mars 2017

Version mise à jour, date de publication antérieure: 1 janvier 2001

Guinée Niger-Niandan-Milo



Date d'inscription	17 janvier 2002
Site numéro	1164
Coordonnées	10°24'37"N 09°26'55"W
Superficie	1 399 046,23 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le site s'étend sur une bonne partie des Préfectures de Kankan et de Kouroussa . Il commence à partir du débarcadère de Diolibakoro des deux côtés des fleuves : Niger, Milo et de Niandan, d'où son nom . Il est limité au nord par la Préfecture de Siguiri et se situe à l'intérieur de la Préfecture de Kankan avec sa limite des districts de Fodékaria et ses plaines inondables du côté de Mandiana jusqu'à la forêt classée de Gouanankoura vers la Préfecture de Kérouané . Sur le territoire géopolitique de Kouroussa il s'étend jusqu'au district de Diareguéla et se prolonge vers le sud jusqu'à la pleine de la Kouya . Sa végétation est de type savane guinéenne arborée et de forêts sèches. On y trouve les forêts classées de : Mafou, Kourani -Olété - Djène, Koubamcourou, Léfarani, Baro.Le climat est sec avec une température oscillant entre 28° et 32° et une pluviométrie moyenne de 1300 à 2000mm. Il y existe deux saisons : Une saison pluvieuse de juin à octobre et une saison sèche de novembre à mai dominée par un vent chaud et sec : l'harmattan. Le relief est plat et donne au site l'apparence d'une vaste plaine alluviale au milieu de laquelle coulent d'une manière sinueuse de nombreux cours d'eau avec l'existence de plusieurs mares et de pseudo lacs (voir annexe liste des cours d'eau). Les plaines d'inondation révèlent un grand intérêt agricole et halieutique.

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Colonel Namory KEITA
Institution/agence	Direction Nationale des Eaux et Forêts
Adresse postale	Direction Nationale des Eaux et Forêts, BP 624 Conakry République de Guinée Point focal National: Atigou BALDE atigoubalde@yahoo.fr
Courriel	namory54@yahoo.fr
Téléphone	+224664300838

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2000
Jusqu'à l'année	2016

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Niger-Niandan-Milo
---	--------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site	Oui <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/>
(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site	la superficie a augmenté
(Mise à jour) La superficie du site a été calculée plus précisément	<input checked="" type="checkbox"/>
(Mise à jour) Le site a été délimité plus précisément	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a augmenté en raison d'une extension des limites	<input type="checkbox"/>
(Mise à jour) La superficie du site a diminué en raison d'une restriction des limites	<input type="checkbox"/>

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente?	Non évalué
---	------------

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<2 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites (optionnel)

Le site s'étend sur une bonne partie des Préfectures de Kankan et de Kouroussa. Du débarcadère de Diolibakoro aux deux côtés des fleuves : Niger, Milo et de Niandan, d'où son nom. Il est limité au nord par la Préfecture de Siguiri et se situe à l'intérieur de la Préfecture de Kankan. Du districts de Fodékaria aux plaines inondables du côté de Mandiana jusqu'à la forêt classée de Gouanankoura vers la Préfecture de Kérouané. Sur le territoire géopolitique de Kouroussa il s'étend jusqu'au district de Diareguéla et se prolonge vers le sud jusqu'à la pleine de la Kouya.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Gouvernorat de la Région Admin. de Kankan
b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?	Préf. de Kouroussa, Kankan, Kissidougou, Mandiana et de Siguiri

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Freshwater Ecoregions of the World (FEOW)	Northern Upper Guinea, Moist Fresh regions

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Services hydrologiques fournis

Ce site fait partie de la zone amont du fleuve Niger et s'insère dans un réseau hydrographique dense participant à l'alimentation d'importants fleuves parmi lesquels le Niger, le Milo, le Niandan. Il constitue un chaînon entre l'amont et l'aval du bassin du Niger. Il joue un rôle de charge et de décharge du bassin versant avec plusieurs affluents et sous affluents. Il est représentatif d'un réseau de zones humides jouant un rôle hydrologique important en Afrique de l'Ouest.

- Critère 2: Espèces rares et communautés écologiques menacées

- Critère 3: Diversité biologique

Justification

détérioration du système écologique par ce dernier. Il héberge une faune halieutique variée. Les dernières études estiment que la richesse spécifique actuelle du Niger à 207 espèces et le classe au 2eme rang en Afrique avant le Nil avec 127 espèces et bien loin derrière le Zaïre qui compte 690 espèces. En outre, le site est annuellement visité par des oiseaux d'eau des espèces suivantes : Oies de Gambie (*Plectropterus gambensis*), Dendrocygne veuf (*Dendrocygna viduata*), Héron garde bœuf (*Ardéola ibis*), Aigrette garzette (*Aigretta garzetta*) et Jacana (*Actophilornis africana*).

- Critère 4: Habitat pour un stade critique du cycle et de vie ou lors de conditions difficiles

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Khaya senegalensis</i> 	Caïlcédrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	VU 	<input type="checkbox"/>		Vulnérable

outstanding variety of species present + supports rare/endangered species

Atzelia africana
Khaya senegalensis
Danielia oliveri
Isobertinia doka
Ptérocarpus erinaceus
Vitellaria paradoxa
Gmelia arborea
Cassia siamea
Tectona grandis

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère			L'espèce contribue au critère			Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5								
Oiseaux																
CHORDATA/AVES	<i>Actophilornis africanus</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge	
CHORDATA	<i>Aves</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/AVES	<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge	
CHORDATA/AVES	<i>Dendrocygna viduata</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge	
CHORDATA/AVES	<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge	
CHORDATA/AVES	<i>Plectropterus gambensis</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Lieu de refuge	
Poissons, mollusques et crustacés																
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Arius gigas</i>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		NT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Endémique	
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Chrysichthys johnelsi</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Chrysichthys maurus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
CHORDATA/ACTINOPTERYGII	<i>Lates niloticus</i>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		LC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
les plaines herbeuses les savanes herbeuses Les Savanes arborées des galeries forestières	<input checked="" type="checkbox"/>	Mosaïque d'espèces végétales	Zone savanicole
communautés végétales	<input type="checkbox"/>	Le site abrite une forêt primaire sèche qui n'a jamais subi l'intervention de l'homme malgré la détérioration du système écologique par ce dernier. Il héberge une faune halieutique variée.	forêts sèches primaires qui n'existe que dans ce site et le site Niger Mafou.Elles n'ont jamais subi d'intervention anthropique.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

Les types d'habitats qu'on y rencontre sont :

- Le lit mineur des pleuves et rivières ;
- Les plaines d'inondation ;
- Les mares pérennes ou temporaires constituées par les dépressions des plaines les pseudo lacs qui ne constituent que les vastes extensions du lit mineur des cours d'eau ;
- Les marigots qui sont les biefs reliant le lit mineur aux plaines d'inondation ;
- Les grottes ;
- Les bandes de sable ;
- Les termitières (actifs ou éteints) ;
- Les creux dans les bois ;
- Des trous, fosses souterraines etc.

Les types de végétation
Le site englobe une mosaïque de végétations :

- les plaines herbeuses ;
- les savanes herbeuses et arborées ;
- des galeries forestières au bord des cours d'eau.

Les plantes dominantes locales sont : *Azelia africana*, *Khaya senegalensis*, *Danielia oliveri*, *Isobertia doka*, *Pterocarpus erinaceus*, *Vutalaria paradoxa* *Isobertia doka*, *Pterocarpus erinaceus*, *Vutalaria paradoxa* :

Les plantes Exotiques : *Gmelia arborea*, *Cassia siamea* ; *Tectona grandis*, *Acacia* spp, *gossypium* sp.

Les associations végétales aquatiques et semi-aquatiques (riveraines) sont dominées par les graminées (*Andropogon*), *Vutalaria*, *Pennisetum* en marge et *Echinochloa* spp, *Oryza*, *Panicum*, etc., en zone inondable ainsi que dans les mares où dominent également les nymphéacées (*N. lotus*, *Nuphar* sp.), *Hydrocharis* et *Ceratophyllum*. Par endroit cypéracées ou typha dominant.

Les berges sont souvent déboisées et couvertes de graminées, de buissons divers , de *Mimosa* sp. (semi-aquatique), parfois de roseaux (phragmites)

Espèces envahissantes: le typha.

La Jacinthe d'eau et la salade d'eau ne sont pas encore signalées.

La végétation est presque identique des régions environnantes.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau douce > Eau vive >> M: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux permanents		0		
Eau douce > Eau vive >> N: Rivières/ cours d'eau/ ruisseaux saisonniers/ intermittents/ irréguliers		0		
Eau douce > Lacs et mares >> Tp: Marais/ mares d'eau douce permanents		1		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> Ts: Marais/ mares d'eau douce saisonniers/ intermittents sur sols inorganiques		1		Représentatif

Zones humides artificielles

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
3: Terres irriguées		0		
4: Terres agricoles saisonnièrement inondées		0		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Azelia africana</i>		menacé
<i>Faidherbia albida</i>		
<i>Vitellaria paradoxa</i>		

4.3.2 - Espèces animales

<aucune donnée disponible>

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSh: Steppe subtropicale (Basse latitude sèche)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

Bassin hydrologique entier

Partie supérieure du bassin hydrologique

Partie moyenne du bassin hydrologique

Partie inférieure du bassin hydrologique

Plus d'un bassin hydrologique

Pas dans un bassin hydrographique

Côtier

Veuillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

Le site a un réseau hydrographique dense avec pour fleuves importants : le Niger, le Milo, le Niandan. C'est un chaînon entre l'amont et l'aval du bassin du Niger. C'est pourquoi il joue un rôle de charge et de décharge du bassin versant avec plusieurs affluents et sous affluents.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veuillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Les sols : Le site se trouve sur des sols squelettiques ferrallitiques hydromorphes et alluvionnaires.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Aimenté par les précipitations	<input checked="" type="checkbox"/>	diminution

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	diminution

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le projet bassin versant a initié des plantations de protection qui ont commencé à avoir des effets positifs sur le bassin car le bilan hydrologique dans l'ensemble du site est considéré appréciable pendant ces dernières années. La construction du barrage de Fomi aurait en plus de la fourniture de l'énergie, une incidence heureuse sur la régulation du régime hydrique permettant ainsi une navigabilité du Niger en toute saison entre la Guinée et le Mali.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

Donner toute autre information sur les sédiments (optionnel):

Le captage des sédiments se traduit par l'ensablement des cours d'eau et aussi par l'accumulation de l'humus dans les plaines inondables du bassin. L'ensablement est très actif. Joue le rôle de l'équilibre hydrologique à l'aval suivant les conditions climatiques. Le captage des sédiments se traduit par l'ensablement des cours d'eau et aussi par l'accumulation de l'humus dans les plaines inondables du bassin.

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Douce (<0,5 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur la salinité (optionnel):

La qualité de l'eau est relativement bonne.

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

Veuillez fournir d'autres informations sur les matières nutritives dissoutes ou en suspension (optionnel):

Des menaces de pollution peuvent survenir dans le temps avec l'utilisation toujours grandissante des pesticides dans la culture du coton. La profondeur de l'eau est variable selon les saisons.

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau potable pour les humains et/ou le bétail	
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	

Services culturels

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Loisirs et tourisme	Chasse et pêche récréatives	
Spirituels et d'inspiration	Patrimoine culturel (historique et archéologique)	

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide

Description, s'il y a lieu

Selon la légende la mare de Baro qui appartient à la famille CAMARA est habitée par un génie qui vient toujours au secours des éprouvés dès que ceux - ci demandent sa grâce. C'est pourquoi beaucoup de personnes y viennent lors de la fête qui est solennelle pour demander au génie soit de l'argent, soit de l'enfant. Si les vœux d'une d'entre elles sont exaucés et si elle a prit une promesse de cadeau , elle doit retourner au village et remettre le cadeau non directement à la famille CAMARA, mais à la famille CONDE qui gère la mare pour le compte de la famille CAMARA. Cette mare fêtera ses 708ème anniversaire en 2002.

- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones

Description, s'il y a lieu

En général toutes ces activités sont menées d'une manière extensive ce qui n'est pas de nature à contribuer à une exploitation durable des ressources. Par contre la gestion des mares par des familles au profit de toute les communautés est une forme d'exploitation durable. La légende a entretenu assez de mythe autour de la forêt de Mafou qui était considérée comme le lieu de pèlerinage des animaux. Selon la légende quelque soit la blessure sur un animal dès qu'il pénètre dans cette forêt il est automatiquement guéri. Si un chasseur imprudent entre dans cette forêt à la poursuite de l'animal blessé il n'en sort plus. Jusqu'à la création du Parc du Haut Niger ce mythe a été toujours de force .Cela a contribué au maintien dans ce lieu une population faunique relativement appréciable Le site est visité par des oiseaux d'eau.

- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Dans le site le régime foncier est fondé sur le coutumier par simple occupation (théorie du premier occupant), par prêt, don ou legs, ou la mise en gage. Le manque de code foncier rural est un vide juridique dont la nécessité de combler se fait sentir malgré que les conflits domaniaux ne soient pas encore aigus. Toutefois l'Etat reste le propriétaire potentiel de tous les domaines. Les forêts classées sont des domaines de l'Etat dotées d'un statut particulier parce que sanctionnées par un acte officiel : le Décret présidentiel. Dans le cadre des approches la Direction Nationale des Eaux et Forêts a initié le classement des forêts au profit des groupements appelés groupement forestier dans le site. Dans ce cas, une attestation de reconnaissance leur est donnée. Lorsque la superficie de la forêt atteint 100 ha, c'est le Ministre en charge des forêts qui signe l'attestation. En dessous de 100 ha, l'attestation est signée par le Directeur National des Eaux et Forêts.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site:

Direction Préfectorale du Développement Rural et de l'Environnement de Kankan et de Kouroussa.
Section Préfectorale des Eaux et Forêts de Kankan et de Kouroussa Cantonnements.

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide:

M Atigou Baldé Ing.Genie-Rural (Hydrologue) Point Focal National et Membre du Direction Nationale de l'Hydraulique

Adresse postale:

Direction Nationale de l'Hydraulique
Ministère d'Etat de l'Energie et de l'Hydraulique
BP 642
Conakry
Guinea

Adresse de courriel:

baldeatigoumar@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Utilisation des ressources biologiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Chasse et prélèvement d'animaux terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Prélèvement de plantes terrestres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Pêche et prélèvement de ressources aquatiques			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Modifications au système naturel

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Défrichement/changement d'affectation des sols			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Non précisé/autres			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Gènes et espèces envahissants et problématiques

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Espèces exotiques/ non indigènes envahissantes			<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Pollution

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Effluents industriels et militaires			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
Effluents agricoles et forestiers			<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	

Les facteurs défavorables sont naturellement liés aux activités socio-économiques de la population dont entres autres :

L'agriculture qui se pratique d'une manière extensive accompagnées d'un déboisement excessif ou de l'utilisation fantaisiste du feu entraînent d'une part la dénudation des sols, l'accélération de l'érosion, la destruction de la végétation et la raréfaction des ressources fauniques.

Aussi, la culture cotonnière qui autrefois n'était pas assez connue prend aujourd'hui de l'ampleur et contribue non seulement au déboisement, mais aussi, avec l'utilisation progressive des pesticides, pourrait à la longue être un facteur de pollution des eaux et par voie de conséquence être un danger pour toute la chaîne trophique.

Il faut signaler que certaines pratiques de pêche « irresponsables » vis à vis de la préservation de l'intégrité des milieux aquatiques subsistent un peu partout, tel que l'utilisation des procédés de mise à mort massive des poissons :(utilisation de dynamites, des produits chimiques ou de végétaux).

Avec la professionnalisation au niveau du secteur de la pêche ces méthodes diminuent d'année en année.

En effet depuis la création d'une Direction Nationale de la Pêche Continentale et de l'Aquaculture, il y a eu beaucoup d'effort en matière d'organisation de la pêche. Des individus commencent à se spécialiser dans cette activité.

A l'heure actuelle, on peut distinguer trois grandes catégories de pêcheurs en Guinée, en fonction surtout du degré de professionnalisme des opérateurs et des rapports qu'ils entretiennent avec la terre : les pêcheurs professionnels ; les agri - pêcheurs traditionnels, et les agri - pêcheurs non traditionnels. A ces trois grandes catégories peuvent être ajoutés les pêcheurs occasionnels, hommes ou femmes.

Le Projet Onchocercose contribue en sa façon à la pollution du site.

En effet dans sa lutte contre l'agent vecteur de la maladie, le Projet procède au traitement régulier des eaux depuis 1987 avec des insecticides sélectifs.

Du point de vue biologique, les grandes tendances sont que les Mormyridae ont tendance à diminuer en abondance au profit des Characidae (C. Breuil).

Selon le même auteur cet état de fait peut être dû aussi à des sécheresses prolongées.

Aussi avant la réalisation du pont sur le Niger à Irikiri, les sociétés de la place élevaient des digues dans le lit du fleuve pendant la période d'étiage pour faire passer les véhicules.

5.2.2 - Statut légal de conservation

Inscriptions nationales légales

Type d'inscription	Nom de la région	Information en ligne url	Recouvrement avec le Site Ramsar
Parc National			partiellement
Réserve naturelle gérée			entièrement

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

- la Réserve naturelle intégrale
- Ib Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage
- II Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs
- III Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques
- IV Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion
- V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs
- VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Protection juridique

Mesures	état
Protection juridique	Partiellement appliquées

Autre:

A l'intérieur du site il y existe des forêts classées (Kourani-Olété-Djèné : - la forêt classée de la Kouya, la forêt classée de Koumbakourou, la forêt classée de Baro, la forêt classée de l'Atamba, la forêt classée de Nounou, la forêt classée de Léfarani, le périmètre de reboisement de Kankan et le Périmètre de reboisement de Kouroussa) appartenant à l'Etat dans les quelles excepté les droits d'usage (ramassage de bois morts, récolte de champignons) des populations riveraines aucune autre activité n'est permise. Mais le principe de leur gestion avec la Convention Ramsar est compatible.

Le Parc National du Haut Niger (67.400 ha) se trouve aussi au sein du site et il est doté d'un statut et d'un plan d'aménagement en cour d'exécution. Il peut s'associer avec la Convention Ramsar pour la gestion des zones humides à l'intérieur du parc : tel que la mare de Wassaya avec les crocodiles et les oiseaux d'eau.

Pendant plus de 5ans après sa création, ce parc n'a pas eu de garde faune, c'est l'association traditionnelle des chasseurs qui assumait cette fonction et de façon bénévole. C'est un exemple de collaboration avec la population locale qu'il faut saluer et encourager.

La superficie des forêts appartenant au groupements forestier (plus de 75 ha) se trouve aussi à l'intérieur du site. Leur activité peut être appuyée par la Convention Ramsar.

Il faut noter qu'il existe une gamme de textes législatifs qui tous selon leur compétence participent dans le renforcement des mesures de protection des ressources naturelles, ce sont entre autres Le Code de Protection de la Faune Sauvage et Réglementation de la chasse.

5.2.5 - Plan de gestion

Y a-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

Indiquer si un centre Ramsar, un autre centre pédagogique ou d'accueil des visiteurs, ou un programme d'éducation ou pour les visiteurs, est associé au site:

Recherches liées aux activités du Parc du Haut Niger sur la faune et la flore ainsi que celles du Projet Onchocercose qui dispose des petits avions pour la pulvérisation des insecticides sélectifs et le Projet Ghénis (gestion hydro-écologie du Niger supérieur) couvrant le Mali et la Guinée avec le suivi hydrologique de l'ensemble du bassin. Il y existe un centre de réhabilitation des chimpanzés orphelins au sein du parc. Le Programme Bassin versant du Haut Niger a élaboré des manuels à l'intention des écoles pour l'éducation environnementale, tel que «la grande découverte» et aussi le Centre de réhabilitation des chimpanzés a élaboré des fiches éducatives pour la protection des primates. Il y existe un Centre d'accueil des touristes au Parc National du Haut Niger. Les loisirs et le tourisme sont focalisés autour de la fête des mares. Il y existe quelques dizaines de mares dans le site pour lesquelles on organise annuellement la fête.

5.2.6 - Plan de restauration

Y a-t-il un plan de restauration spécifique au site? Choisir une option

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Dans le site il est prévu la construction du barrage hydroélectrique de Fomi dont toutes les études de faisabilité sont terminées en collaboration avec le Canada; le Gouvernement guinéen est à la recherche des fonds disponibles pour l'exécution de l'ouvrage qui régulariserait le transport Guinée-Mali et accroîtrait l'agriculture le long du fleuve Niger.

Une fois le barrage construit, et des mesures de protection envisagées a cet effet peuvent avoir des effets positifs sur les ressources halieutiques.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de développement du secteur forestier, il est envisagé l'élaboration du plan forestier préfectoral.

Le plan préfectoral a le même contenu que le plan forestier national et régional à la seule différence qu'il est tenu compte des besoins et conditions propres à la préfecture.

Ce plan doit fixer les objectifs à atteindre et comporter notamment une description de l'état des ressources forestières, une estimation des besoins en produits forestiers, un programme des actions à mener en vue d'assurer la protection et le développement des forêts, une prévision des investissements nécessaires et toutes autres indications utiles pour l'exécution de la politique forestière préfectorale. Aussi beaucoup de textes d'application des différents codes sont élaborés mais pas encore appliqués.

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

- 1- Alain LAMBERT «Bureau Convention Ramsar». Identifier, préparer et rédiger une proposition de projet-
- 2- Cadre stratégique et lignes directrices pour orienter l'évolution de la liste des zones humides d'importance internationale (Résolution VII.11 de la 7ème conférence des Parties Contractantes à la Convention Ramsar).
- 3- Archives IGN « Institut Géographique National »
- 4 - Coyne - BELLIER Plans généraux d'aménagements hydrauliques Volume 4 :1982
- 5- Rapport définitif IWACO « Evaluation des Ressources en Eau » 1998.
- 6- Résultats de recensement des populations humaines
 - Direction nationale de la statistique ;
 - Bureau national du recensement.
- 7- MATHES/FAO - Rapport 1990
- 8- IWACO Projet gestion en Eau
 - Rapport A : Inventaire ; évaluation et Panification des Ressources en Eau
 - Rapport D : Coopération inter communautaire, inter gouvernementale, sous Régionale et internationale pour la mise en valeur des Ressources en Eau partagée
 - Rapport E Synthèse.
- 9- « PGRR » GTZ : Détermination des formations végétales principales de la réserve partielle de Kankan , projet de gestion des ressources rurales Avril 1995 :
- 10- Salam M A Salam. Cours d 'eaux internationaux « Renforcer la coopération et gérer les différends »
Rapport technique de la Banque Mondiale 140 414- Actes du séminaire de la Banque Mondiale établis.
- 11- Rapport de l'enquête agricole de la Direction Nationale de la Statistique agricole Conakry 1997.
- 12- Ordonnance no 045/ORG/87 du 28 Mai 1987 portant Code sur la protection et la mise en valeur de l 'environnement
- 13- Loi L/038/AN/97 du 09 Décembre 1997 portant Code de Protection de la Faune sauvage et Réglementation de la Chasse
- 14- Loi L/99/013/AN / du 22 juin 1999 portant Code Forestier
- 15- Loi L/94/005/CTRN du 17 février 1994 portant Code de l'Eau
- 16- Christophe BREUIL(FAO) :Analyse et proposition pour le sous secteur pêche continentale1996.
- 17- Dr. H. Matthès : Rapport de la mission d'évaluation de la pêche continentale et de l'aquaculture en République de Guinée 1993.
- 18 – I. K. DIALLO Historique et évolution de la foresterie guinéenne mai 1989.

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<no file available>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<no file available>

vi. autre littérature publiée

<no file available>

<aucune donnée disponible>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Vue aérienne du fleuve Niger à Koumana - Kouroussa (Image Guinée, 25-01-2014)



Vue aérienne du fleuve Niandan - Kissidougou (Image Guinée, 17-07-2014)



Vue aérienne du fleuve Milo -Kankan (Image Guinée, 12-04-2015)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

FDR pour le Site n° 1164, Niger-Niandan-Milo, Guinée

Lettre d'inscription
<no file available>

Date d'inscription 2002-01-17